

## **COMMUNE D'ARDOIX**

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2016 A 20 H</b></p>
--

### **-ELABORATION DU PLU**

Une réunion s'est déroulée avec la commission et le cabinet d'études le mardi 9 février 2016. Le diagnostic de la commune a été présenté.

### **-PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE L'ARDECHE**

Le référendum du 24 janvier 2016 a été un franc succès.

L'amendement commun à Ardoix et Quintenas a été présenté à la CDCI le 1<sup>er</sup> février. Il n'a pas été validé mais le préfet se réserve cependant le droit de revoir son projet pour intégrer Ardoix et Quintenas à l'agglomération d'Annonay. Il donnera sa réponse définitive pour le 31 mars.

### **-AMENAGEMENT TRAVERSEE DE CHAMAS**

Le conseil municipal étudie une seconde possibilité d'aménagement du hameau. Le projet sera présenté aux riverains lorsqu'il sera validé par le Département.

### **-ASSAINISSEMENT**

Des tests de fumée ont été réalisés le mercredi 27 et le jeudi 28 janvier 2016 sur la commune par l'entreprise Naldéo (sachant qu'il n'était pas possible de définir les dates d'intervention à l'avance au vu notamment de la météo et du planning du Cabinet Naldéo en intervention sur d'autres communes). Des prélèvements ont également été effectués à la station d'épuration.

### **-BATIMENTS COMMUNAUX**

#### **SALLE DES FETES**

Eliane GARNIER fait part de la nécessité de remplacer des tables. David BOURRET se charge de demander des devis pour ne changer que les plateaux.

#### **MISE AUX NORMES DES EQUIPEMENTS PUBLICS**

Sylvie BONNET rappelle au conseil municipal l'obligation de réaliser des travaux de mise aux normes des bâtiments communaux et notamment la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public. Cette obligation concerne les bâtiments suivants : Mairie, Salle des fêtes, Cantine, Bibliothèque, Local buvette fêtes, Local boules sanitaires, Eglise, Ancienne Poste/Salon de coiffure, Salle des jeunes, WC publics, Local des anciens.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce projet et sollicite les subventions.

#### **BIBLIOTHEQUE**

Les responsables de la bibliothèque demandent que des travaux soient réalisés dans les locaux de la bibliothèque. Le conseil municipal accepte de faire réaliser des devis et d'en délibérer lors du vote du budget 2016.

#### **LOCATION MAIRIE**

Madame le Maire fait part au conseil municipal des problèmes de nettoyage rencontrés lors d'assemblées générales qui se déroulent à la mairie.

Il sera proposé dans un premier temps aux associations de faire leur réunion à la salle de l'informatique.

**- COMMERCE LOGEMENTS ET LOCAUX PROFESSIONNELS « LES AUCHES »**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les conventions signées avec la psychologue et la sophrologue dans l'attente de l'occupation d'un local par un médecin.

Le conseil municipal accepte de prolonger ces conventions jusqu'au 30 juin 2016.

**IMPLANTATION ET L'EXPLOITATION D'UN DISTRIBUTEUR INTERNE DE BILLETS.**

Sylvie BONNET et Catherine DESFONDS donnent au conseil municipal les informations relatives à l'installation d'un distributeur de billets sur la commune qui pourrait être effective au mois de mai 2016. Après délibération, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge les coûts d'installation et de fonctionnement correspondants.

**-DEMATERIALISATION DES ACTES**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il serait intéressant de télétransmettre les actes soumis au contrôle de légalité. Une convention devra être établie avec la préfecture. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**-VOIRIE**

**-GAEC**

Sylvie BONNET donne lecture du courrier du GAEC FEASSON sollicitant l'élargissement du hameau des mûres pour le passage de machines agricoles. Le caractère sécuritaire du hameau est soulevé par plusieurs élus. Le propriétaire du bâtiment concerné par une éventuelle démolition sera rencontré sachant qu'une pétition avait été signée par tous les habitants du hameau en 2006 au sujet de l'aspect sécuritaire.

**-DIVERS**

**MAITRE E**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 30 € pour les frais de fonctionnement de Monsieur Guillaume RONZON, Professeur des écoles, Maître E chargé au sein du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) de l'aide à dominante pédagogique.

**CITY STADE**

Sylvie BONNET fait part de la demande de l'USVA qui souhaitait occuper le city stade pendant les vacances. Une réponse négative leur a été apportée afin de privilégier les jeunes de la commune pendant les vacances.

Bénédicte CABUS souhaite qu'un tableau soit mis en place sur le city stade afin de réserver quelques fois cet équipement pour l'association Sport et Loisirs entre autres. Des activités programmées et organisées par différentes associations pourraient ainsi avoir lieu.

**CHEMINS DE RANDONNEE**

Bénédicte CABUS informe qu'en tant que membre à la commission tourisme, il a été demandé, à chaque commune, de faire le tour des chemins de randonnée pour estimer le travail à effectuer sur chacun d'entre eux. L'entreprise Chifflet ayant pris le marché, les conseillers pensent que c'est au prestataire à assurer ce travail.